

# APS évènementiel

Agent de prévention et de sécurité en évènementiel



## Objectifs de la Formation :

La formation vise à aborder les missions évènementielles que peut remplir un ADS. En tant qu'agent, chef d'équipe lui-même dépendant d'un responsable de site,

Il peut également porter secours et prendre les premières mesures si un incendie se déclare.

## Public concerné :

Personnel destiné à devenir Agent de Sécurité spécifiquement en évènementiel (stade, concert, rassemblement divers).

## Prérequis :

Savoir lire et rédiger en Français. La personne doit être déclarée apte physiquement muni d'un certificat médical datant de moins de trois mois.

## Modules de formation :

1. Actions de prévention
2. Surveillance et gardiennage.
3. Filtrage
4. Gestion de la foule.
5. Concrétisation des acquis.

## Outils et moyens pédagogiques :

La formation est dispensée par un formateur certifié en France spécialisé dans la sécurité incendie et dans la prévention des risques.

La formation est à la fois théorique et pratique. Les cours sont accompagnés de support multimédia, mis en application lors d'exercices pratiques et d'ateliers.

## Mode d'évaluation :

Évaluations formatives tout au long de la formation. Examen le dernier jour avec jury d'examen QCM de 30 questions et une épreuve pratique.

A l'issue de l'examen un certificat est remis au candidat.



15 participants  
par session



12 heures hors  
temps d'examen



Une attestation est  
remise à la fin de la  
formation à chaque  
stagiaire

